COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 AOÛT 2011

PRÉSENTS : THIÉBAUT Pierre – PARIS Jean-Marc - DUBOZ Pierre - BARRAUX Jean - LAPORTE Jocelyne - JEANNEAUX Jean-Claude - SCRIVE Claire - GUYENOT Hervé - CHATEAU Christian.

ABSENT EXCUSÉ : PÉGUILLET Laurence (pouvoir à THIÉBAUT Pierre)

ABSENT : MEUNIER Julien

SECRÉTAIRE : SCRIVE Claire.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- D'approuver le projet de convention du SIDEC et notamment les conditions de participation financière de la commune pour le renforcement et l'éclairage du champ de foire.
- De refuser le projet du SDCI envisageant le regroupement du syndicat intercommunal des eaux des 3 rivières avec le SIE de la région de Bletterans.
- De proposer dans l'hypothèse d'un regroupement imposé, une fusion entre le syndicat intercommunal des eaux des 3 rivières et le syndicat intercommunal du recépage.
- De modifier le budget et transférer les sommes prévues aux travaux de réhabilitation du logement n° 3 de la poste de la section de fonctionnement à celle d'investissement.
- De délivrer à chaque habitant de la commune, titulaire du permis de conduire, un laissez-passer nominatif **(type habitant)** de libre circulation pour la foire ; ainsi que des laissez-passer **(type invité)** pour les autres membres de la famille.
- De fixer aux 14, 16 et 17 septembre 2011 de 15 à 18 heures, la distribution des laissez-passer en mairie.
- D'avoir recours au référé à chaque installation illicite des gens du voyage sur la commune et de n'accorder aucune commodité matérielle.
- D'accepter la proposition de la Société BROCHET pour l'achat des hêtres d'un diamètre supérieur à 45 cm au prix de 37 € le m3.

Le Maire

Pierre THIÉBAUT

MAIRIE DE LONGWY-SUR-LE-DOUBS • 39 (Jura) •